

INDEPENDANCES, DEPENDANCES ET MIGRATIONS DANS LE PACIFIQUE-SUD.

BERNARD GILLE

Maitre de Conférences (Droit) à l'U.F.P.

L'indépendance politique des états insulaires du Pacifique est un phénomène relativement récent puisqu'il remonte essentiellement à moins d'une vingtaine d'années.

Durant la même période les migrations des populations océaniques ont augmenté considérablement, surtout en Polynésie et en Micronésie.

Certes, la corrélation entre l'indépendance des pays en voie de développement et l'émigration n'est pas une découverte récente, mais il semblerait que les phénomènes migratoires connaissent une importance exceptionnelle dans certaines îles du Pacifique.

On ne connaît pas, en effet, de pays africain ou sud-américain ayant perdu les deux-tiers de sa population pour cause d'émigration, comme c'est le cas aux îles Cook.

De même, la moitié de la population africaine ou sud-américaine n'a pas quitté son continent d'origine pour aller vivre dans les banlieues des grandes villes métropolitaines, comme cela a pu être constaté pour l'ensemble des Polynésiens.

Néanmoins, les raisons qui poussent les Océaniens à émigrer ne se résument pas à des considérations d'ordre économique ou démographique liées au sous-développement.

En effet, certains territoires dépendants bénéficiant d'un haut niveau de vie pour la région, comme les Samoa américaines ou Guam, connaissent des flux migratoires considérables. Inversement, la Polynésie française qui a le produit intérieur brut par tête le plus élevé de la zone, après Nauru, ne connaît pas de phénomène semblable.

Il s'agit donc d'une question complexe faisant appel à des notions historiques, économiques, politiques et socio-culturelles.

Quoi qu'il en soit, comme le soulignait un mensuel fidjien dès 1986 : "L'une des principales exportations des îles du Pacifique, c'est la population," et l'auteur

poursuivait : "Si les images conventionnelles de la région sont souvent conçues en termes d'îles paradisiaques, où une existence tranquille faite d'abondance de subsistances est possible, en contrepartie d'une faible quantité de travail, ce n'est pas la perception que l'on en a dans les îles elles-mêmes, comme le montrent les taux d'émigration" (1).

Ainsi, de nombreuses études en langue anglaise ont été publiées sur l'économie et les flux migratoires dans les états et les territoires insulaires de l'Océanie intertropicale. En particulier, plusieurs rapports de la Commission du Pacifique-Sud (C.P.S.) et de l'Organisation Internationale du Travail (O.I.T.), publiés avec l'aide des Nations-Unies, ont été consultés pour réaliser cet article (2). On retiendra particulièrement les travaux de Geoffrey Hayes (3), de Dennis Ahrlberg de l'Université de Canberra (4) ou de John Connell de l'Université de Sydney (5).

S'il est difficile d'établir un tableau régional d'ensemble, il est néanmoins possible de faire une typologie des états et territoires sur les plans statutaire et économique, avant d'aborder les phénomènes migratoires.'

I - INDEPENDANCES ET DEPENDANCES DANS LE PACIFIQUE - SUD.

En préambule se pose un problème de terminologie : le Pacifique-Sud est une notion plus politique que géographique puisque certains archipels de la zone sont situés au nord de l'équateur, comme c'est le cas pour l'ensemble de la Micronésie. La Commission du Pacifique Sud compte ainsi parmi ses membres un certain nombre d'entités situés au nord de l'équateur.

Les géographes, comme Michel Lextreyt, préfèrent l'expression "Iles et archipels de l'Océanie intertropicale".

Nous utiliserons plutôt l'expression politique, étant bien entendu qu'il s'agit de la Polynésie, de la Micronésie et de la Mélanésie.

Nous excluons Hawaii de notre étude car cet archipel fait partie intégrante des Etats-Unis comme cinquantième Etat de l'Union. Pour la même raison, l'île de Pâques, province chilienne, ne sera pas étudiée.

Dans leur "Atlas des Iles et Etats du Pacifique-Sud", (6) Messieurs Antheaume et Bonnemaïson font une classification des entités du Pacifique en fonction d'une vingtaine d'indicateurs donnant une image globale de leur situation économique. Ils constatent qu'il "est frappant de retrouver dans le résultat de cette classification le poids des statuts politiques qui n'y était pourtant pas introduit en tant que tel " (7).

Il semble donc opportun de faire une distinction entre les pays indépendants et les territoires dépendants d'une puissance de tutelle. Entre les deux existe un système original et intermédiaire, celui qui s'est établi entre la Nouvelle-Zélande et les îles Cook, Niue et Tokelau.

A - LES ETATS INDEPENDANTS

Les problèmes sont sensiblement différents dans les états insulaires pauvres, dans la république phosphatière de Nauru et en Papouasie-Nouvelle-Guinée.

1 - LES ETATS INSULAIRES PAUVRES

Il s'agit d'un ensemble d'archipels présentant des caractéristiques communes, comme une certaine pauvreté et une faiblesse des échanges.

On retrouve dans ce groupe d'états : les Iles Salomon, le Vanuatu, Fidji, le Samoa occidental, Tonga, Kiribati et Tuvalu.

D'après les chiffres publiés par la C.P.S. au mois d'avril 1993 (8), ces états ont un P.I.B. par tête qui oscille entre 64 728 francs C.F.P. pour Kiribati et 194 208 francs C.F.P. pour Fidji. La moyenne du P.I.B. par tête pour cette catégorie d'états s'établit à 102 485 francs C.F.P.. C'est peu comparé à la Polynésie française (1 519 090 francs C.F.P.), ou à la Nouvelle-Calédonie (1 520 550 francs C.F.P.).

Néanmoins, plutôt que de multiplier les chiffres généraux concernant des îles assez différentes, il est préférable de donner un aperçu des problèmes île par île.

a) Les îles mélanésiennes

- Les Iles Salomon

Protectorat britannique en 1893, ces îles ont obtenu leur indépendance en 1978. A cette époque le sous-développement était presque total, le pays étant sans grandes ressources, malgré quelques infrastructures héritées de l'armée américaine dans l'île de Guadalcanal.

Les 328 000 habitants actuels vivent pour "l'essentiel dans le cadre de l'horticulture traditionnelle mélanésienne, fondée sur le jardin itinérant de plans de taros, d'ignames ou de bananiers" (9).

La population vit largement en dehors de l'économie de marché, malgré les 2 000 hectares de rizières dont le produit est destiné à l'exportation.

Cette économie traditionnelle donne un niveau de vie très faible mais aussi le niveau d'autosuffisance le plus élevé de la région.

Cette monarchie constitutionnelle reçoit une aide internationale d'environ 3 milliards de francs C.F.P., somme importante par rapport aux recettes budgétaires qui s'élèvent à 6,5 milliards de francs C.F.P..

Cet état a fondé sa politique de développement sur le nationalisme culturel et la tradition. Plus de 80% des terres sont ainsi régies par le droit coutumier mélanésien et sont inaliénables, ce qui gèle les projets de développement et les investissements étrangers. En conséquence, le P.I.B. par tête est un des plus faibles de la zone avec 60 000 francs C.F.P. et le taux de mortalité infantile est très élevé avec 43‰ ce qui est le double de celui de la Polynésie française, de la Nouvelle-Calédonie et de Guam.

Il y a un médecin pour 8 906 habitants alors qu'il y en a un pour 700 habitants dans les deux territoires français précités.

Au siècle dernier, 18 000 habitants de ces îles avaient été recrutés dans les plantations de canne à sucre du Queensland en Australie. Ils furent renvoyés dans leur îles par les autorités australiennes entre 1904 et 1906.

Néanmoins, de nos jours, aux Salomon comme dans l'ensemble de la Mélanésie, on ne note pas de phénomène migratoire important vers les pays riches du Pacifique.

- Le Vanuatu

L'ex-condominium franco-britannique des Nouvelles-Hébrides a accédé à l'indépendance en 1980.

Ce pays a une économie fragile et les difficultés ont augmenté depuis l'indépendance, en particulier pour ce qui concerne la balance du commerce extérieur. Alors que les exportations couvraient 64% de la valeur des importations en 1979, le taux de couverture tombait à 50% en 1980, à 37% en 1982 et à 19% en 1990.

Cet état de 150 000 habitants reçoit une aide extérieure importante qui a atteint, en 1990, 2,4 milliards de francs C.F.P. pour 4,5 milliards de recettes fiscales et un P.I.B. de 16 milliards. Rappelons que la Polynésie a un P.I.B. de 300 milliards pour 200 000 habitants.

Le Vanuatu a un P.I.B. par tête faible puisqu'il n'a atteint que 113 000 francs C.F.P. en 1990.

Le taux de mortalité infantile est très élevé, 52‰, ce qui est un des plus mauvais résultats du Pacifique-Sud. Il est vrai qu'il y a un médecin pour 8 600 habitants, ce qui est semblable à la situation des Iles Salomon et ce taux d'encadrement médical est un des plus faibles de la zone.

Bien que le niveau de vie soit un des plus bas de l'Océanie intertropicale, il ne semble pas que les phénomènes migratoires aient pris une grande ampleur et ils ne concernent guère plus de 2.000 personnes installées en Nouvelle-Calédonie et en Australie.

Le gouvernement francophone et francophile de Monsieur Maxime Carlot, arrivé au pouvoir en 1991, attend désormais beaucoup de l'aide française.

- Fidji

Ce pays de 750 000 habitants qui a accédé à l'indépendance en 1970 est le plus peuplé du Pacifique-Sud après la Papouasie- Nouvelle-Guinée.

Afin de développer les plantations de canne à sucre, l'administration coloniale britannique y fit venir plus de 60 000 Indiens entre 1879 et 1916. De nos jours les Fidjiens d'origine indienne représentent environ la moitié de la population. Ils se concentrent dans les zones produisant la canne à sucre, dans les rizières et dans les villes.

L'économie fidjienne repose sur l'exportation du sucre, acheté à un cours préférentiel par la C.E.E, sur la vente de l'or, de l'huile de coco, du riz et sur le tourisme. Fidji reçoit ainsi près de 250 000 touristes par an.

Comme la plupart des pays de la zone, Fidji a une balance commerciale déficitaire mais son taux de couverture est quand même de 69%. Fidji apparaît ainsi comme le pays du Pacifique-Sud le plus indépendant sur le plan économique.

Suva est une capitale de l'Océanie desservie par la plupart des lignes aériennes et maritimes et de nombreux organismes régionaux et internationaux y ont leur siège.

Fidji a un P.I.B. par tête de 195 000 francs C.F.P., ce qui est le chiffre le plus élevé des états indépendants pauvres mais six fois moins important que celui de Guam et huit fois moins élevé que celui de la Polynésie française.

Dans l'avenir, le principal problème qui risque d'affecter Fidji, c'est la rivalité entre les deux principales composantes de la population. En effet, le coup d'état militaire du colonel Rabuka en 1987 a conduit à une sorte de cloisonnement entre communautés indienne et mélanésienne. Les Fidjiens d'origine indienne fortunés ou très qualifiés émigrent depuis cette date vers les Etats-Unis, le Canada, l'Australie et la Nouvelle-Zélande. En 1986 on dénombrait 13 000 émigrants en Australie et 16 000 au Canada. Ce dernier pays reste la principale destination pour les migrants d'origine indienne. Cette tendance s'est accentuée ces dernières années et Fidji connaît ainsi une fuite des cerveaux qui aura à terme de graves conséquences sur le développement économique de ce pays.

b) Kiribati

C'est un archipel peuplé de Micronésiens dont le niveau de vie est très faible.

Kiribati est issu de la scission de l'ancienne colonie britannique des îles Gilbert et Ellice.

Cette république est indépendante depuis 1979 et elle est constituée de trois grands archipels : les îles Gilbert, les îles Phœnix et les îles de la Ligne.

Ces archipels sont séparés par des distances considérables et ce pays est coupé en deux par la ligne méridienne de changement de date. Il y a ainsi 23 heures de décalage entre Tarawa et Christmas.

En 1991, la population s'élevait à 73 500 habitants et elle est "Géographiquement et culturellement écartelée entre une composante rurale complètement isolée et stagnante dans les îles marginalisées, et une population "centrale" dite urbaine, qui pèse d'un poids de plus en plus considérable puisque Tarawa comptait 18 000 habitants fin 1971, soit une densité de 2 500 personnes au Km² sur l'atoll qui porte la capitale" (10).

Jusqu'en 1979 ce pays a eu des revenus importants avec une balance commerciale excédentaire grâce à l'exploitation des gisements de phosphate de l'île Océan (Banaba). C'est l'année même de la fermeture de cette mine que les anglais accordèrent l'indépendance à Kiribati !

Depuis, ce pays vit très difficilement des revenus aléatoires du coprah, des accords de pêche avec des puissances étrangères et de l'aide extérieure.

Le niveau de vie est un des plus bas de l'Océanie intertropicale avec un P.I.B. total par tête de 65 000 francs C.F.P. et un P.I.B. total de 4 milliards de francs C.F.P.. Kiribati a reçu en 1990 une aide extérieure de 1,3 milliard de francs C.F.P. pour 1,9 milliard de rentrées fiscales .

Sur le plan de la santé publique, les résultats sont inquiétants puisque le taux de mortalité infantile est de 65‰, ce qui est un des plus mauvais taux de la zone.

En 1990, Kiribati a eu un déficit record de 2,8 milliards de francs C.F.P., soit le double de 1989 et rien que la nourriture importée coûte chaque année 738 millions de francs C.F.P. (11).

L'encyclopaedia Britannica cite comme causes principales de décès en 1992 : la grippe, la diarrhée, les maladies de peau, la conjonctivite, les troubles dentaires, l'anémie, la malnutrition et les parasitoses. C'est dire la faiblesse de l'encadrement médical et les carences du système de santé de ce pays.

Il n'est donc pas étonnant que plusieurs milliers d'habitants aient cherché du travail ailleurs comme à Nauru ou Fidji ainsi que dans les grandes métropoles des pays développés du Pacifique.

Déjà, dans les années 1870-1880, près de 2 000 émigrants étaient partis de Banaba et des îles Gilbert vers Hawaï . Il y eut également des mouvements moins importants de Kiribati vers le Guatemala et le Mexique. De même, après 1850, 9 000 habitants des îles Gilbert allèrent travailler dans les plantations de Tahiti, Samoa et Fidji.

c) Les états insulaires polynésiens

On regroupe dans cette catégorie des îles polynésiennes à faible niveau de vie : Tuvalu, Tonga et le Samoa occidental.

- Tuvalu

C'est un ensemble de neuf atolls appelés autrefois îles Ellice qui ont accédé à l'indépendance en 1978, en se séparant des îles Gilbert (Kiribati). Les Polynésiens de Tuvalu ne voulaient pas être englobés dans une entité micronésienne, Kiribati.

Cette monarchie constitutionnelle d'une superficie terrestre de 26 Km² a une population estimée à 9 300 habitants en 1991.

Au siècle dernier, ces îles furent victimes des blackbirders, c'est-à-dire des trafiquants de main d'œuvre qui razièrent les atolls pour alimenter les plantations australiennes et les mines péruviennes.

Tuvalu n'a que très peu d'atouts économiques, si ce n'est quelques centaines de tonnes de coprah, les redevances dues à des accords de pêche et surtout les ressources de la philatélie.

Ce pays obtient une aide considérable de 440 millions de francs C.F.P. à comparer avec son budget qui s'élevait en 1990 à la même somme de 440 millions de francs C.F.P. !

Le P.I.B. par tête est de 102 090 francs C.F.P., ce qui est exactement la moyenne des pays les plus pauvres de la zone. Le P.I.B. total en 1991 ne dépassait pas 918 millions de francs C.F.P..

Le taux de mortalité infantile est élevé (38‰) et il y a un médecin pour 1750 habitants, ce qui est peu par rapport aux îles riches du Pacifique-Sud.

Plusieurs milliers d'émigrés travaillent à Nauru, en Nouvelle-Zélande et en Australie ainsi qu'à bord de navires étrangers desservant le Pacifique.

Les transferts financiers de ces émigrés sont importants et la politique du gouvernement est de favoriser l'émigration. Ainsi, en 1991 le premier ministre a visité l'Australie et la Nouvelle-Zélande afin d'obtenir des facilités pour l'immigration de ses ressortissants et pour recevoir plus d'aide de ces deux états.

- Tonga

Cet archipel polynésien est le seul à ne pas avoir été directement colonisé par une puissance étrangère.

C'est une monarchie constitutionnelle où le roi exerce l'essentiel du pouvoir, conseillé par une assemblée composée de nobles et de députés élus au suffrage universel.

C'est une société traditionnelle où la Grande Bretagne a exercé une sorte de protectorat jusqu'en 1970 et Tonga garde des liens privilégiés avec le Royaume-Uni et la Nouvelle-Zélande.

L'économie traditionnelle ne parvient plus à nourrir les habitants de l'archipel et le commerce extérieur est fortement déséquilibré.

En 1991, le P.I.B. était de 10 milliards de francs C.F.P. pour 9700 habitants, ce qui donnait un P.I.B. par tête de 106 400 francs C.F.P., c'est-à-dire la moyenne des pays les plus pauvres de la zone.

En 1991, l'aide extérieure était de 1.5 milliards de francs C.F.P. pour un budget de 4.3 milliards et les recettes du tourisme s'élevaient à 700 millions de francs C.F.P..

Ce sont surtout les transferts financiers des émigrés qui permettent à cet archipel de combler le déficit de sa balance commerciale. En 1991 Tonga importait pour 6,29 milliards de francs C.F.P. et n'exportait que pour une valeur de 1,76 milliard.

En 1986, d'après les recensements officiels, il y avait déjà près de 5 000 Tongiens en Australie, 12 000 en Nouvelle-Zélande et 12 000 aux États-Unis, soit environ 29 000 émigrés, sans compter ceux qui sont restés illégalement dans ces pays.

On estime à l'heure actuelle que 35 000 à 40 000 Tongiens vivent à l'étranger et plus particulièrement à Auckland.

Cela représente un exode de plus de 30% de la population, ce qui a permis de limiter les effets de la croissance démographique dans le royaume. En effet, la moyenne est toujours de quatre enfants par femme à Tonga alors que la population totale n'a pratiquement pas varié en quinze ans.

- Le Samoa occidental

Tout comme Tonga, le Samoa occidental est un archipel polynésien où la culture traditionnelle a une très grande importance.

Tonga et Samoa "furent une sorte de creuset où la culture polynésienne forgea son identité et jeta les bases d'un système social et politique original. Enfin, ces îles ont conservé au travers de chocs historiques et culturels multiples leur héritage; c'est sans doute sur leurs rivages que l'ancienne Polynésie a aujourd'hui le mieux survécu"(12).

C'est aussi dans ces deux archipels (y compris dans les Samoa américaines) que les Polynésiens émigrent considérablement afin de pouvoir vivre autrement et d'améliorer leurs conditions de vie.

Le Samoa occidental est une ancienne colonie allemande, passée sous mandat de la Société des Nations et administrée par la Nouvelle-Zélande. Ce fut le premier territoire insulaire de la région à obtenir l'indépendance en 1962. Après plus de trente ans, il est ainsi permis de tirer des conclusions intéressantes sur les conséquences de l'indépendance dans cet état insulaire de l'Océanie intertropicale.

Cette monarchie constitutionnelle membre du Commonwealth a une population estimée à 166 000 habitants en 1991. La société samoane a une structure classique dont les chefs se partagent le pouvoir politique et les terres. Le pouvoir politique est entièrement entre les mains de l'aristocratie puisque seuls les nobles ont le droit de vote et peuvent se faire élire au parlement. "Un homme sans titre de noblesse se trouve sans existence politique et n'a aucun droit sur la terre. On comprend, dès lors, que les candidats à la migration extérieure soient particulièrement nombreux au sein de cette partie de la population" (13).

L'économie est également traditionnelle et repose sur l'exportation du coprah et du cacao, du taro et de la banane.

La balance du commerce extérieur est gravement déficitaire puisque le taux de couverture des importations par les exportations n'est que de 7,7% en 1991 alors qu'il était de 26% en 1982.

Le Samoa occidental est un état très pauvre puisqu'il a été classé par l'O.N.U. dans la catégorie des Pays les Moins Avancés (P.M.A.). Grâce à cette classification de pays parmi les plus pauvres du Tiers-Monde, le Samoa attire l'aide internationale qui a atteint 2,3 milliards de francs C.F.P. en 1990 pour un budget de 5,2 milliards et un P.I.B. de 12,3 milliards. Le P.I.B. par tête est de 76 752 francs C.F.P. en 1991 : c'est un des cinq pays où le niveau de vie est le plus bas dans le Pacifique.

Néanmoins, ces chiffres ne permettent pas de comparer le Samoa occidental avec le Burkina Faso ou avec le Bangladesh. En effet, il n'y a pas de famine, ni d'épidémie catastrophique, dans ce pays, même si le taux de mortalité infantile est de 47‰ et s'il n'y a qu'un médecin pour 4 000 habitants.

En revanche, le faible niveau de vie et l'absence de ressources ont incité les Samoans à émigrer en très grand nombre. Ce sont les transferts de fonds des émigrés qui permettent aux habitants du Samoa occidental de mieux vivre : "L'économie a cru de 3% en 1990, largement à cause des transferts de fonds croissants des Samoans expatriés et à cause des transferts dus à une aide internationale importante" (14).

Bien que le taux de fertilité soit de 4,6 enfants par femme, la population totale n'a pratiquement pas varié en 15 ans grâce aux flux migratoires croissants.

En 1986, il y avait ainsi près de 60 000 Samoans en Nouvelle-Zélande alors que ces émigrants sont soumis à un quota d'immigration de 1100 personnes par an. On retrouve également 15 000 émigrés aux Samoa américaines, plus de 50 000 aux Etats-Unis et environ 3 000 en Australie, soit un total de 128 000 personnes, sans compter les clandestins, alors qu'il n'y avait que 161 000 habitants dans ce pays ! (15) C'est donc 45% de la population totale originaire du Samoa occidental qui a dû émigrer.

2 - LA PAPOUASIE - NOUVELLE - GUINEE

Ce vaste territoire de 462 840 km², dont la population s'élève à 3 963 000 habitants, est le plus peuplé des états mélanésiens indépendants et le deuxième pays de l'Océanie après l'Australie. Ses dimensions et l'importance de sa population en font un cas à part dans la région.

Colonisé au XIX^e siècle par la Grande-Bretagne et par l'Allemagne, ce territoire sera réuni à la suite du mandat que l'Australie recevra de la S.D.N. en 1921.

Les habitants de ce pays parlent environ 800 langues différentes et pour la plupart ils ne furent "découverts" par les Australiens que vers 1930.

La Papouasie-Nouvelle-Guinée est une monarchie constitutionnelle, membre du Commonwealth, qui a accédé à l'indépendance en 1975.

C'est un pays dont les ressources sont abondantes et diversifiées. Le potentiel minier est considérable et jusqu'à ces dernières années les mines d'or et de cuivre de l'île de Bougainville représentaient la source de revenus la plus importante pour le gouvernement.

Néanmoins, l'économie reste celle d'un Pays en Voie de Développement avec plus de 80% de population rurale qui vit de cultures traditionnelles comme la patate douce, l'igname, la banane et le taro. Comme aux Salomon, c'est le modèle du "jardin mélanésien" qui prévaut avec brûlis et jachère, ce qui nécessite de vastes espaces.

La Papouasie-Nouvelle-Guinée reçoit une aide importante, en particulier de l'Australie. En 1990 ce pays a reçu plus de 26 milliards de francs C.F.P. d'aide, dont 23 milliards de la part de l'Australie. Le P.I.B. était alors de près de 400 milliards de francs C.F.P., mais le nombre d'habitants étant très élevé, le P.I.B. par tête était faible avec seulement 106 764 francs C.F.P., ce qui correspond à la moyenne des états insulaires les plus pauvres de la région.

Les chiffres concernant la santé publique sont parmi les plus mauvais de l'Océanie intertropicale. L'espérance de vie à la naissance n'est que de 55 ans, ce qui est la durée la plus courte de tout le Pacifique. Le taux de mortalité infantile de 67‰ est également le plus élevé de la zone. Il n'est donc pas surprenant de voir qu'il n'y a qu'un

médecin pour 12 379 habitants, ce qui est la couverture médicale la plus faible de la région (Il y a un médecin pour 662 habitants en Polynésie Française et pour 823 à Guam).

En plus de ces problèmes dus au sous-développement, ce pays en connaît d'autres sur le plan social.

Ainsi, l'exode rural rapide et incontrôlé a incité beaucoup de jeunes sans emploi à émigrer vers les villes où des bandes de délinquants développent une grande insécurité. A la suite du meurtre d'un sous-officier australien, le couvre-feu fut institué dans les plus grandes villes en 1991. En outre, l'insurrection dans l'île de Bougainville prive le pays d'une grande partie de ses revenus et en 1993 le maintien de l'ordre reste plus que jamais un des problèmes majeurs de ce pays.

3 - NAURU

Cette république phosphatière qui a accédé à l'indépendance en 1968 a d'abord été un protectorat allemand, puis un territoire administré par l'Australie, tout d'abord en vertu d'un mandat de la S.D.N. et ensuite dans le cadre de la tutelle des Nations-Unies.

Cette île unique ressemble à un émirat pétrolier où le P.I.B. par tête est parmi les plus élevés du monde, c'est à dire 2 084 874 francs C.F.P..

Il y a environ 9 600 habitants dans l'île mais plus de 4 000 étrangers y travaillent, en particulier des émigrés venant de Kiribati ou de Tuvalu.

La mine a détruit toute autre ressource économique et les Nauruans sont des rentiers grâce au phosphate.

Leur espérance de vie n'est pas supérieure à celle des habitants de la Papouasie-Nouvelle-Guinée, par suite d'un régime alimentaire déséquilibré dû à une nourriture entièrement importée. Par exemple, le diabète fait des ravages dans la population.

L'exploitation minière devrait cesser avant l'an 2000 et les Nauruans n'auront plus alors qu'à gérer leurs placements à l'étranger, leur île n'étant plus qu'un vaste chantier désaffecté.

En 1991, l'Australie a refusé d'indemniser Nauru pour l'exploitation des richesses minières qui a eu lieu avant l'indépendance. D'après le gouvernement australien, les revenus de ce pays "ont donné aux citoyens de Nauru le revenu par tête le plus élevé du monde et aurait dû permettre au gouvernement nauruan de réhabiliter les mines" (16).

NEO- B - LES ENTITES FAISANT PARTIE DU SYSTEME ZELANDAIS

Il s'agit de deux pays indépendants associés librement à la Nouvelle-Zélande, les îles Cook et Niue, et d'un territoire néo-zélandais, Tokelau.

Les habitants de toutes ces îles ont la citoyenneté néo-zélandaise, ce qui leur permet de s'installer librement dans les villes métropolitaines alors que les autres îliens sont soumis à des quotas d'immigration.

1 - LES ILES COOK

C'est un état indépendant depuis 1965, librement associé à la Nouvelle-Zélande qui reste compétente en matière d'affaires étrangères, de monnaie et de défense.

Ces îles polynésiennes devinrent protectorat britannique en 1888 et elles furent annexées par la Nouvelle-Zélande en 1901.

L'économie de cet archipel est profondément déséquilibrée par l'émigration puisqu'on dénombre 34 500 émigrés pour 17 000 Cookiens restés au pays (17). On compte ainsi 2 000 émigrés aux Etats-Unis, 1 500 en Australie et 31 000 en Nouvelle-Zélande. Près de 67% de la population a préféré aller vivre dans les grandes villes de l'ex- métropole et cette migration est préjudiciable à l'économie locale. En effet, c'est surtout la fraction la plus dynamique de la population qui a émigré, ce qui rend difficile tout développement économique faute de main d'œuvre qualifiée.

Les productions agricoles déclinent et la balance commerciale est de plus en plus déficitaire puisque le taux de couverture des importations par les exportations n'était que de 9,8% en 1990, alors qu'il était de 47% en 1970. L'aide internationale compense en partie ce déséquilibre puisqu'en 1990 les îles Cook ont reçu 2,6 milliards de francs C.F.P. d'aide totale, dont 2,2 milliards de la Nouvelle-Zélande.

Le P.I.B. global est de 6,7 milliards de francs C.F.P. et le P.I.B. par îlien resté au pays est de 396634 francs C.F.P.. Les transferts des émigrés et l'aide de la métropole expliquent ce niveau de vie.

Si ces phénomènes migratoires continuent, l'économie des îles Cook s'intégrera de plus en plus à celle de la Nouvelle-Zélande, accroissant la dépendance de cet archipel à l'égard de la métropole. A terme, la société cookienne pourrait bien disparaître au sein de la nation néo-zélandaise : "A l'heure où certaines entités régionales du Pacifique revendiquent la souveraineté politique, un mouvement inverse s'amorçait, notamment aux îles Cook, à la recherche d'une intégration de plus en plus forte avec la métropole..." (18).

2 - NIUE

Cet ancien protectorat britannique devint territoire néo-zélandais en 1901 et il adopta en 1974 le même statut que celui des îles Cook, c'est à dire celui de la libre association.

Cette île, presque totalement intégrée à l'économie néo-zélandaise, se dépeuple très rapidement puisqu'il y a 2 200 habitants dans ce pays pour 11 000 qui résident en Nouvelle-Zélande : 84% de la population a ainsi quitté Niue et on s'attend à ce que les autres suivent dans leur grande majorité avant l'an 2000. Cette île ne vit que de l'aide métropolitaine et des transferts financiers des émigrés.

Le P.I.B. global est de 373 millions de francs C.F.P., le P.I.B. par tête est de 133 558 francs C.F.P. et l'aide totale est supérieure au P.I.B., c'est-à-dire 420 millions de francs C.F.P. en 1990.

3 - TOKELAU

Ce territoire néo-zélandais est constitué de trois atolls proches du Samoa occidental à partir duquel il est administré. Ces îles furent tout d'abord anglaises, puis passèrent sous le contrôle de la Nouvelle-Zélande en 1926 avant d'être intégrées au territoire national en 1948.

Il n'y a que 1 600 habitants dans cet archipel pour 2 600 qui résident en Nouvelle-Zélande et 500 au Samoa occidental. C'est donc 65% de la population qui a été contrainte à l'émigration.

Comme pour Niue, Tokelau ne vit que de l'aide de la métropole et des transferts de fonds des émigrés.

Le P.I.B. global est d'environ 80 millions de francs C.F.P. pour une aide extérieure égale à 200 millions de francs C.F.P..

C - LES TERRITOIRES SEMI-INDEPENDANTS DU SYSTEME AMERICAIN

Il s'agit de plusieurs archipels relevant de l'ex-Territoire sous Tutelle des Iles du Pacifique (T.T.I.P.).

Ce territoire regroupait les îles Mariannes du Nord, la république de Palau, les Etats Fédérés de Micronésie et les îles Marshall. Jusqu'en 1986 ces entités ont fait partie d'un vaste ensemble très dépendant des Etats-Unis.

La tutelle américaine a officiellement pris fin en 1986 par décision du Conseil des Tutelles des Nations-Unies et ces quatre archipels ont alors accédé à une semi-indépendance.

Dès 1986, les Mariannes du Nord (comme Porto-Rico) ont fait partie du Commonwealth américain, alors que Palau, les îles Marshall et les Etats Fédérés de Micronésie ont eu tout d'abord un statut de libre association avec les Etats-Unis ("Compact of Free Association")(19).

Jusqu'à une date récente les habitants des ex-T.T.I.P. n'avaient pas les mêmes droits d'entrée aux Etats-Unis que les Guamaniens et les habitants des Samoa américaines.

Désormais, les Micronésiens originaires des Mariannes du Nord sont des citoyens américains et le "Compact of Free Association" confère aux citoyens des autres états des facilités en matière d'immigration aux Etats-Unis. Il est vrai que toutes ces îles ont une grande importance stratégique.

Le manque de données statistiques récentes à l'égard de Palau et des Mariannes du Nord ne permet pas d'étudier ces deux archipels.

1 - LES ILES MARSHALL

Cette ancienne possession allemande fut administrée par le Japon après la première guerre mondiale en vertu d'un mandat de la Société des Nations. A l'issue de la dernière guerre le Conseil de Sécurité confiera la tutelle de ces îles aux Etats-Unis.

En 1991, les îles Marshall ont été reconnues par les Nations-Unies comme une république indépendante mais, en vertu du "Compact of Free Association", les Etats-Unis ont en charge la défense de cet état.

Il y a 48 000 habitants dans ce pays pour un P.I.B. de 6,3 milliards de francs C.F.P. (en 1989) et un P.I.B. par tête de 150 000 francs C.F.P.. Ce niveau de vie est au dessus de la moyenne des pays les plus pauvres du Pacifique. L'aide directe américaine atteint 63% du budget, c'est à dire 1,9 milliards de francs C.F.P. pour un budget de 3 milliards.

Ce pays " a une économie qui dépend pour plus de 90% des dons et des dépenses nucléaires des Etats-Unis en relation par exemple avec le centre d'essais de missiles sur l'atoll de Kwajalein"(20). Auparavant, c'est à Bikini et à Eniwetok aux îles Marshall que les Américains avaient fait des expériences militaires entre 1946 et 1958.

Malgré la présence militaire américaine depuis 1945, ce pays a un taux de mortalité infantile élevé de 57‰, ce qui est un des trois plus mauvais taux du Pacifique (avec la Papouasie-Nouvelle-Guinée et Kiribati). Il est vrai qu'il n'y a qu'un médecin pour 2 137 habitants alors qu'il y a un pour 823 habitants à Guam.

Jusqu'à une date récente les Micronésiens étaient recensés globalement aux Etats-Unis. En 1980, le recensement officiel avait décompté environ 37 000 Micronésiens dont 32 000 Guamaniens. Les Habitants des îles Marshall représentaient 1 200 immigrés, sans compter les 1 500 habitants des T.T.I.P. non classés et les clandestins.

2 - LES ETATS FEDERES DE MICRONESIE

C'est une république fédérale en libre association avec les Etats-Unis, reconnue par les Nations-Unies en même temps que les îles Marshall en 1991.

Située dans l'archipel des Carolines, c'est une fédération de quatre états : Yap, Truk, Pohnpei, et Kosrae. La population était estimée à 111 000 habitants en 1991.

"Depuis la signature du traité de libre association, ces états sont très liés militairement aux Etats-Unis et ils sont très dépendants de l'aide de ce pays" (21).

Le budget, qui est d'environ 6 milliards de francs C.F.P., est financé à hauteur de 82% par les Etats-Unis. Le P.I.B. est de 16,8 milliards de francs C.F.P. et le P.I.B. par tête est d'environ 160 000 francs C.F.P., c'est-à-dire à peu près le même qu'aux îles Marshall.

Les indicateurs en matière de santé publique sont également très proches avec un taux de mortalité infantile de 52‰ et un médecin pour 2 536 habitants.

En 1980, les services d'immigration américains ont dénombré 2 157 immigrants originaires de cette fédération sur les 5 066 en provenance des ex-T.T.I.P. (22).

Pour tous les Micronésiens concernés par le "Compact of Free Association", les flux migratoires ont considérablement augmenté vers les Etats-Unis grâce aux facilités qui leur ont été accordées par ce pays.

D - LES TERRITOIRES DEPENDANTS

IL s'agit essentiellement de territoires américains et français. Les territoires lilliputiens comme Pitcairn et Norfolk ne seront pas étudiés.

1 - LES TERRITOIRES AMERICAINS

a) GUAM

Cette île américaine depuis 1898 fait partie de l'archipel des Mariannes mais elle n'est pas intégrée au Commonwealth des îles Mariannes du Nord. C'est un territoire non incorporé des Etats-Unis jouissant d'une grande autonomie.

Guam doit sa fortune à sa position stratégique qui en a fait une des plus grandes bases militaires américaines dans le monde. En effet, l'armée possède 40% de la superficie de l'île.

Cette présence militaire a profondément bouleversé le paysage et la société et en 1991 les 137 000 habitants vivaient totalement à l'heure américaine. Néanmoins, les Guamaniens d'origine - les Chamorros - y sont minoritaires puisqu'ils ne représentent que 40% de la population. Les Philippins sont environ 22% et les autres habitants de l'île sont surtout des Micronésiens immigrés ou des membres des forces armées américaines.

Il faut ajouter 800 000 touristes par an, essentiellement japonais, ce qui génère un chiffre d'affaires de 60 milliards de francs C.F.P. chaque année, mais ce qui contribue à acculturer davantage les insulaires originaires de l'île.

Le P.I.B. par tête est un des plus élevés du Pacifique avec 1 100 000 francs C.F.P. (après Nauru, la Nouvelle Calédonie et la Polynésie Française) et le P.I.B. global est de 130 milliards de francs C.F.P. pour un budget de 45 milliards de francs C.F.P. par an.

Le taux de mortalité infantile est de 23‰ et il y a un médecin pour 823 habitants. Ces chiffres sont très proches de ceux de la Nouvelle-Calédonie et de la Polynésie Française.

Malgré ce haut niveau de vie, ces bonnes conditions en matière de santé publique et la forte immigration pour satisfaire le marché de l'emploi local, les Guamaniens émigrent volontiers vers le continent américain. Ils sont plus de 32 000 installés aux Etats-Unis, c'est-à-dire 35% des Océaniens immigrés dans ce pays.

b) LES SAMOA AMERICAINES

C'est un ensemble de six îles qui sont américaines depuis 1899, date à laquelle le Samoa occidental devint allemand.

La rade de Pago Pago, située dans l'île de Tutuila, est l'un des ports les plus vastes et les plus sûrs du Pacifique, ce qui permit à la Marine américaine d'y développer une base très importante. D'abord simple station navale, les Samoa américaines furent considérées comme territoire américain à partir de 1960 avec une constitution, une assemblée et un gouvernement local.

L'économie de ce territoire a été profondément transformée par la présence américaine qui a donné à la population un niveau de vie relativement élevé.

La majorité des 49 000 habitants travaille dans le secteur tertiaire. Néanmoins, depuis 1981 plus de mille personnes sont employées dans les conserveries de thon et le poisson représente 98% des exportations.

Le budget américain fournit une aide considérable, du même niveau que celle fournie par la France en Nouvelle-Calédonie et en Polynésie Française.

Le P.I.B. global est de 23 milliards de francs C.F.P. et le P.I.B. par tête est d'environ 550 000 francs C.F.P..

Le taux de mortalité infantile est le plus bas du Pacifique Sud avec 8% et il y a un médecin par 1389 personnes.

Malgré ces conditions relativement bonnes, plus de 70% de la population locale a émigré vers le continent américain et Hawaï.. Elle a été remplacée par des immigrants venus du Samoa occidental, en attente de pouvoir partir à leur tour vers les Etats-Unis. Ce mouvement a commencé en 1951 lorsque la Marine américaine transféra une grande partie de ses activités à Hawaï et y transporta 2 000 de ses travailleurs samoans. Ce phénomène n'a cessé de se développer depuis cette époque.

2 - LES TERRITOIRES FRANCAIS

La France consacre à ses territoires du Pacifique à peu près 43% de l'aide accordée par tous les pays du monde à l'ensemble des pays insulaires du Pacifique (24).

En 1986, la France fournissait une aide de 452,3 millions de dollars américains à ses territoires, plus 8 millions pour les pays indépendants du Pacifique, c'est-à-dire un chiffre global de 460,23 millions de dollars. La même année les Etats-Unis

dépensaient 222 millions de dollars et l'Australie 263 millions (dont 222 en Papouasie-Nouvelle-Guinée). Ces chiffres concernent l'O.D.A. (Official Development Assistance ou Aide officielle au Développement) et ne représentent pas l'ensemble des dépenses faites par la France dans ses territoires.

a) WALLIS ET FUTUNA

Ce Territoire d'Outre-Mer est peuplé de 13 000 Polynésiens et a vécu pendant longtemps dans l'oubli.

Les habitants vivent au sein d'une société traditionnelle et les autorités se la République doivent respecter la coutume et ménager les susceptibilités ainsi que les pouvoirs autonomes des notables locaux : "l'autorité politique est exercée par les "nobles" entre lesquels la rivalité est constante mais qu'un système de prestations complexe réunit; trois "rois" enfin, deux sur Futuna, un sur Wallis, exercent le pouvoir de suzeraineté" (25).

La majorité des habitants vit de l'élevage du cochon et de la culture des produits traditionnels comme la banane, l'igname et le taro. Les recettes philatéliques et quelques accords de pêche font l'essentiel des maigres exportations.

La balance commerciale est donc totalement déséquilibrée et les sources de revenus viennent des transferts financiers des émigrés et surtout de l'aide métropolitaine qui atteint 1,4 milliards de francs C.F.P. par an, c'est-à-dire un peu plus de 100 000 francs C.F.P. par habitant.

Le produit national brut par tête est un des plus faibles du Pacifique Sud avec 75 000 francs C.F.P. (26).

Le taux de mortalité infantile est de 45‰, ce qui est le double de celui de la Nouvelle-Calédonie et il y a un médecin pour 2 500 habitants.

Dans un pays où l'indice total de fertilité par femme est de 4,6, il n'est pas étonnant que l'émigration soit devenue une nécessité pour le trop plein de main d'œuvre locale. Il y a 12 000 Wallisiens et Futuniens en Nouvelle-Calédonie, c'est-à-dire à peu près autant sur le territoire lui-même.

Ici aussi, les plus dynamiques ont pu trouver un emploi dans une société plus moderne alors que la moitié de la population gardait un style de vie traditionnel. "Mais, cette migration, soupape de sûreté, si elle permet de diminuer l'intensité des problèmes immédiats, n'apporte pas plus de solution durable que les stratégies de développement in situ" (27).

Bien différents sont les territoires riches dépendants de la France, c'est-à-dire la Nouvelle-Calédonie et la Polynésie Française. Ces derniers ressemblent, par certains côtés, aux territoires riches dépendants des Etats-Unis comme le Guam et

les Samoa américaines. Néanmoins, ces entités françaises ont une spécificité : si on émigre beaucoup à partir des territoires américains, ce n'est pratiquement pas le cas pour la Nouvelle-Calédonie et la Polynésie Française.

b) LA NOUVELLE - CALEDONIE

En 1991, la population s'élevait à 173 000 habitants qui se répartissaient ainsi : 43% de mélanésiens, 37% d'Européens, 12% de Polynésiens originaires de Tahiti ou de Wallis et Futuna, 5% d'Asiatiques et 3% d'origines diverses.

Ce territoire est un des premiers producteurs mondiaux de nickel, ce qui représente plus de 90% de la valeur des exportations.

En 1990, le budget s'établissait ainsi : 52 milliards de francs C.F.P. de recettes et 65 milliards de dépenses. Le P.I.B. était de 254 milliards et le P.I.B. par tête atteignait environ 1,5 millions de francs C.F.P. (28). Enfin, depuis 1986, les concours financiers de la métropole dépassent 50 milliards de francs C.F.P. par an.

Les indicateurs en matière de santé publique sont comparables à ceux des pays insulaires les plus riches : le taux de mortalité infantile est de 21‰ et il y a un médecin pour 746 habitants.

Les Néo-calédoniens n'émigrent pas et, au contraire, ce territoire a accueilli bon nombre d'immigrants dont 2 000 du Vanuatu, 5300 de Polynésie Française et 12 000 de Wallis et Futuna

c) LA POLYNESIE FRANÇAISE

En 1991, il y avait 203 000 habitants dans ce territoire d'outre-mer qui bénéficie d'un statut d'autonomie interne depuis 1984.

Le P.I.B. global est d'environ 300 milliards de francs C.F.P.. C'est le plus élevé de la zone après celui de la Papouasie-Nouvelle-Guinée (397 milliards de francs C.F.P. pour une population de 4 millions d'habitants).

Le P.I.B. par tête est donc d'environ 1,5 millions de francs C.F.P., c'est-à-dire le plus élevé du Pacifique insulaire après Nauru.

Le budget était de 73 milliards de francs C.F.P. en 1989, 77 milliards en 1990 et 71 milliards en 1991.

Les dépenses de la métropole ont été de 110 milliards de francs C.F.P. en 1991, auxquels s'ajoutent 11 milliards de prêts.

Les dépenses de l'Etat se subdivisent ainsi :

- 42,3 milliards de dépenses civiles
- 30,7 milliards au titre de la politique conventionnelle
- 56,8 milliards de dépenses militaires
- 7,1 milliards de pensions et retraites
- 4,3 milliards de dépenses des Etablissements publics

nationaux

Le Territoire a importé pour 95 milliards de francs C.F.P. en 1991 et a exporté pour 14,6 milliards, dont 4,4 milliards de perles noires et 278 millions d'huile de coprah.

Le taux de couverture étant donc de 15,4%, seuls les transferts financiers de la métropole permettent de financer les importations.

La structure de l'emploi est très particulière puisque environ 50% des salariés sont des agents publics de l'Etat, du Territoire et des communes. Ils perçoivent à peu près les 2/3 des salaires distribués.

L'économie de la Polynésie Française est donc une économie artificielle mais en équilibre, les transferts compensant la faiblesse des exportations. D'après le magazine anglais "The Economist" publié en avril 1993, la Polynésie Française est le territoire qui reçoit l'aide la plus élevée du monde par tête d'habitant. La question qui se pose est celle de savoir si ces transferts financiers de la métropole resteront au même niveau en cas de fermeture du Centre d'Expérimentation du Pacifique dans quelques années. Le Pacte de Progrès signé entre l'Etat et le Territoire permettra de répondre à cette question. Une loi d'orientation devrait être votée par le parlement français, en novembre 1993, afin de fixer le montant de la contribution de l'Etat au Pacte de Progrès pour une durée de cinq ans.

Sur le plan de l'émigration, on compte environ 10 000 Polynésiens français qui vivent en dehors du Territoire, dont 4 000 en France, 5 300 en Nouvelle-Calédonie et 1 200 aux Etats-Unis. Ces chiffres sont très faibles par rapport à ceux des îles Cook, de Tonga, de Niue, du Samoa occidental, des Samoa américaines ou de Guam. Il est clair que, tant que les Polynésiens français trouveront chez eux des emplois, un niveau de vie et un mode de vie qui leur conviennent, ces derniers n'éprouveront pas le besoin d'émigrer en grand nombre. Pourtant, comme les habitants des îles anglophones précitées, les Polynésiens français ont toute facilité pour aller s'installer dans une grande ville moderne, en France ou dans les pays membres de la Communauté Européenne. S'ils ne le font pas en masse, c'est qu'ils sont mieux chez eux (29). Inversement, les Polynésiens ou les Micronésiens anglophones émigrent massivement car ils pensent

vivre mieux dans les grandes villes néo-zélandaises, australiennes ou américaines. En outre, leurs transferts financiers permettent aux familles restées sur place d'avoir un niveau de vie plus élevé.

En conclusion à cette première partie, il est évident que dans le Pacifique insulaire, les nations qui ont accédé à l'indépendance sont beaucoup plus mal loties que les territoires dépendants au regard des principaux indicateurs économiques et sociaux.

Le P.I.B. par habitant dans les entités indépendantes - à l'exception de Nauru - est en moyenne de 107 000 francs C.F.P..

Dans les entités dépendantes "riches" il est en moyenne de 1 175 000 francs C.F.P., c'est-à-dire dix fois plus. Même si l'on inclut Wallis et Futuna où le niveau de vie est faible, le P.I.B. par habitant des entités dépendantes est en moyenne de 960 000 francs C.F.P..

Mais les indicateurs économiques et sociaux les plus fiables pourront toujours faire l'objet de critiques, étant donné que le bonheur des peuples ne se mesure pas et que l'on pourra toujours prétendre qu'un Wallisien est plus heureux qu'un Nauruan ou un Polynésien français.

En revanche, il sera moins facile de critiquer les statistiques concernant les flux migratoires entre les îles du Pacifique et les grandes villes des pays développés. En effet, si l'émigration volontaire concerne la majeure partie de la population active des îles polynésiennes et micronésiennes (30% à 80% de la population totale selon les îles), il sera difficile de prétendre qu'il fait bon y vivre pour tous ceux qui y sont nés.

Ainsi, après avoir brossé ce tableau juridique, économique et social des îles du Pacifique, il est possible d'étudier les phénomènes migratoires à partir des recensements officiels réalisés en Australie, en Nouvelle-Zélande ou aux Etats-Unis, tout en s'appuyant sur les rapports et les articles faits par des experts anglo-saxons comme John Connell, Geoffrey Hayes ou Bertram et Watters.

II - LES MIGRATIONS DANS LE PACIFIQUE - SUD

Il convient tout d'abord de mesurer les effets des migrations sur les pays insulaires avant d'étudier les causes et les conséquences des migrations telles qu'elles sont perçues dans les enquêtes réalisées dans les pays d'immigration.

A - LES EFFETS DES MIGRATIONS SUR LES PAYS INSULAIRES

Les migrations, en particulier polynésiennes, sont un phénomène ancien mais qui a été discontinu à travers l'histoire.

Depuis trente ans les migrations ont repris avec une intensité accrue. Comme le soulignait Geoffrey Hayes en 1991 : "Avec la possible exception de Tuvalu, tous les états indépendants, territoires autonomes ou dépendances dans les îles polynésiennes se sont orientés hautement vers l'émigration" (30).

Pour ce chercheur, les mouvements de population dans ces sociétés ne sont pas une activité sociale marginale mais "une partie intégrante d'une large transformation économique et sociale à laquelle participe une grande partie de la population, activement ou passivement" (31).

Au milieu de la dernière décennie un minimum "de 185 000 Polynésiens originaires des îles de Polynésie vivaient dans trois pays métropolitains, l'Australie, la Nouvelle-Zélande et les Etats-Unis. Ce nombre représente 37% des 500 000 Polynésiens vivant dans les îles et dans ces pays métropolitains. La proportion actuelle de Polynésiens expatriés avait probablement dépassé les 40% dans le milieu des années 1980 et ce chiffre a dû continuer à monter dans la seconde moitié des années 1980" (32).

Le même phénomène migratoire a été constaté entre les micro-états des Caraïbes et la côte est des Etats-Unis, en particulier pour la Jamaïque.

Les études menées conjointement par la C.P.S. et l'O.I.T. montrent que les migrations internationales polynésiennes ont un impact économique négatif sur le développement économique de ces pays. Mais ces migrations jouent un rôle positif en maintenant un niveau de vie satisfaisant dans les îles et l'émigration y est parfois encouragée par les gouvernements.

De nombreuses études portant sur les conséquences des migrations ont été faites par des chercheurs anglo-saxons (33).

Les résultats de ces recherches sont assez contrastés et parfois contradictoires mais ils permettent de mesurer les effets des migrations sur les pays insulaires.

1) Le premier effet mesuré porte sur la croissance de la population, sur la main d'œuvre et sur la production agricole.

Pour John Connell, les migrations ont échoué dans la réduction de la pression de la population sur les ressources agricoles à cause des taux élevés de fertilité et de l'absence de réforme agraire. Pour Bertram et Watters, les migrations ont tout de même permis de réduire le surplus des naissances.

En outre, l'émigration a entraîné un déclin de la production agricole totale et par tête et là où les productions vivrières ont chuté, il en est résulté la malnutrition.

De plus, l'émigration a abouti à une fuite des cerveaux et de la main d'œuvre qualifiée en général, ce qui fait partir un nombre disproportionné de jeunes et d'individus instruits et qualifiés. C'est une perte pour le pays car ce sont les plus dynamiques et les plus créatifs qui partent. Seuls les ruraux les plus pauvres restent car ils ont un niveau d'instruction insuffisant pour obtenir un emploi urbain.

Pour Bertram et Watters, ces émigrants ne sont pas des individualistes mais, au contraire, ils appartiennent à une communauté à qui ils envoient de l'argent. Ils font seulement le choix économique de vendre leur travail au plus offrant pour mieux nourrir la communauté.

2) Le deuxième effet mesuré porte sur les revenus, la croissance économique et l'investissement.

Pour John Connell, les transferts financiers des émigrés servent rarement aux investissements productifs en accord avec les politiques nationales de développement. Au contraire, ils sont dépensés pour acheter des biens de consommation importés, biens de consommation immédiate comme la nourriture ou les vêtements.

Ces transferts ont permis à ceux qui les ont reçus d'abandonner les activités productives agricoles, ce qui a posé des problèmes de balance des paiements et a relancé l'inflation. Les îles sont ainsi devenues dépendantes de ces transferts et de la nourriture importée qui a provoqué une détérioration de la santé publique.

Si les transferts financiers ont parfois contribué à la croissance économique, ils n'ont pas contribué au développement. Lorsque les émigrés sont revenus au pays, ils ont investi dans le bien-être personnel et dans la consommation de biens importés, ce qui n'a pas développé la production locale. Les transferts n'ont pas compensé la perte de main d'œuvre qualifiée car les investissements technologiques ne servent à rien dans le système agricole traditionnel des îles du Pacifique.

Pour Bertram et Watters, les transferts ont compensé le déclin des revenus des exportations et ils participent à la balance des invisibles.

3) Le troisième effet porte sur les inégalités sociales, sur l'organisation sociale et sur les valeurs culturelles.

Tout d'abord, l'émigration a encouragé l'individualisme et a sapé les structures d'autorité traditionnelles.

Le départ des plus instruits et des plus qualifiés a également laissé le champ libre aux moins compétents.

De plus, en contribuant à l'individualisme, l'émigration a aggravé l'inégalité sociale. De même, ceux qui reçoivent des transferts financiers peuvent s'acheter ce que les autres envient, ce qui exacerbe les inégalités.

Pour Bertram et Watters, beaucoup de leaders des îles ont passé de longues périodes à l'étranger, ce qui leur a permis d'acquérir de l'expérience pour négocier avec les pays métropolitains.

4) Le quatrième effet mesuré porte sur la confiance en soi et sur la dépendance.

L'émigration et les transferts ont encouragé la dépendance envers les sources de revenus extérieures au pays.

Les transferts ont permis à la population d'acheter des biens importés et l'ont rendue dépendante de ces biens, tout en détériorant la qualité de son alimentation.

À travers l'émigration et les transferts, ces pays du Pacifique ont perdu "la confiance en soi" qui caractérisait les sociétés précoloniales et ils sont devenus dépendants de l'aide internationale et des importations en provenance des pays développés. En conséquence, ceci n'a pas abouti à restructurer l'économie des îles.

Pour Bertram et Watters, les transferts ont permis de donner aux communautés insulaires un niveau de vie hors de proportion avec celui permis par la production locale.

5) En conclusion, John Connell propose de développer le système de "confiance en soi" en réduisant la dépendance à l'égard des biens importés, comme la nourriture et les produits pétroliers. Pour cela, il faut développer les coutumes traditionnelles et les langues locales. Il faut aider l'agriculture en taxant et en contingentant les produits importés et en dévaluant la monnaie locale.

Il faut également développer la politique de contrôle des naissances et comprendre que l'émigration est incompatible avec la politique locale de développement.

De même, il est souhaitable de favoriser ceux qui investissent les transferts financiers des émigrés dans des projets économiques.

Enfin, il faut faciliter le retour au pays des émigrants ayant atteint l'âge de la retraite et favoriser le maintien au pays des individus les plus instruits.

Pour Bertram et Watters, les économies insulaires devraient être étudiées en fonction de leurs propres critères et non pas en fonction de ce que l'on a pu faire ailleurs dans le Tiers-Monde et qui est inapplicable dans les îles.

Pour ces chercheurs, les îles ont développé des sociétés "MIRAB", ce qui signifie Migration, Remittances (transferts), Aid, Bureaucracy. Ce système existe ailleurs dans le monde mais il joue un rôle marginal dans l'économie alors que dans les

états insulaires du Pacifique il est déterminant pour les performances économiques et le bien-être social.

"Les sociétés "MIRAB" sont un produit de l'Etat-providence colonial du XIX^e siècle étendu à l'époque de l'indépendance sous une forme modifiée" (34). L'aide extérieure, venant surtout de l'ancienne puissance coloniale, a pour effet de maintenir un certain niveau de bien-être que les deux gouvernements considèrent comme approprié. Ainsi, on finance des services publics qui sont beaucoup trop importants par rapport aux possibilités économiques locales, ce qui constitue un système de redistribution des revenus pour un grand nombre de familles.

La conclusion sur ces sociétés "MIRAB" est qu'elles fonctionnent bien dans les micro-états polynésiens. Plusieurs buts ont été atteints : la consommation et le niveau de vie sont satisfaisants par rapport à ce qu'aurait permis la production locale. Ceci a permis de maintenir en place des sociétés rurales traditionnelles et d'éviter des schémas de développement imposés de l'extérieur et qui ont pour conséquence de détruire les institutions traditionnelles qui sont source de stabilité sociale et de bien-être.

Quoi qu'il en soit, il sera bien difficile de modifier le système qui s'est mis en place dans le Pacifique depuis une vingtaine d'années. L'émigration est devenue partie intégrante des économies insulaires et l'attraction pour le mode de vie "moderne" est de plus en plus forte chez les Polynésiens et les Micronésiens. Comment revenir en arrière dans des pays qui ont perdu entre 50 et 80% de leur population pour cause d'émigration ? Comment lutter contre le style de vie "américain" véhiculé à profusion par les médias en Micronésie ? Tout cela semble difficile en restant dans le cadre de la démocratie et en utilisant des procédés incitatifs. Mais, même les pays autoritaires, utilisant des moyens très contraignants, n'ont pas réussi à empêcher l'évasion d'une partie de leur population vers les pays développés (Vietnam, Cuba etc...)

Quelles sont donc les raisons qui incitent les îliens à s'expatrier et quel niveau de vie trouvent-ils dans les grandes villes métropolitaines du Pacifique ?

B - L'IMMIGRATION OCEANIENNE DANS LES PAYS DEVELOPPES DU PACIFIQUE

Trois grands pays métropolitains reçoivent l'essentiel des émigrés issus des états insulaires du Pacifique. Mais chacun de ces pays a une histoire

particulière et des politiques différentes en matière d'immigration. En outre, certains peuples émigrent plus volontiers vers l'un ou l'autre de ces pays.

1 - L'AUSTRALIE

Ce pays offre des données statistiques insuffisantes sur les immigrés originaires des pays insulaires du Pacifique.

Pourtant, le mouvement n'est pas nouveau puisque plus de 62 000 Mélanésiens des Nouvelles-Hébrides et des îles Salomon travaillèrent sur les plantations de canne à sucre du Queensland entre 1863 et 1904. Après cette date, les autorités décidèrent de les rapatrier dans leurs îles.

Actuellement, il y a en Australie 15 000 insulaires originaires des îles du détroit de Torrès, auxquels s'ajoutent de plus en plus des Fidjiens, Tongiens et habitants de la Papouasie-Nouvelle-Guinée. La plupart des Polynésiens installés en Australie avaient d'abord immigré en Nouvelle-Zélande.

Les migrations se sont accrues entre 1971 et 1981 et lors du recensement de 1986 on dénombrait 37 000 immigrés originaires du Pacifique, dont 9 400 Fidjiens, 4 400 Tongiens, 18 000 habitants de la Papouasie-Nouvelle-Guinée (dont 2 000 Mélanésiens), 2 900 Samoans et 1 500 Cookiens, sans compter les très nombreux immigrants illégaux.

La plupart des migrants originaires des îles polynésiennes qui sont arrivés récemment en Australie sont venus dans le but d'y trouver un travail (alors que les Micronésiens qui migrent aux Etats-Unis ont de plus en plus le souci de poursuivre des études secondaires ou supérieures).

Le rapport sur l'immigration publié en 1985 (35) signale l'importance croissante de la Polynésie comme zone émettrice et remarque qu'il y a beaucoup d'immigrants clandestins en Australie. Néanmoins, ce rapport ne donne pas d'informations précises sur les causes ou les effets de l'immigration en provenance des pays insulaires du Pacifique. Il est vrai que la politique du gouvernement australien est très restrictive en matière d'immigration et que les Océaniens sont très peu nombreux par rapport à l'ensemble des immigrés.

2 - LA NOUVELLE - ZELANDE

Le rapport sur l'immigration réalisé par la C.P.S. et l'O.I.T. date de 1986 et il donne beaucoup d'informations statistiques sur les migrations en provenance des pays insulaires du Pacifique (36).

Contrairement à d'autres pays du Pacifique, la Nouvelle-Zélande a accordé la citoyenneté à tous les habitants de trois entités insulaires : les îles Cook, Niue et Tokelau.

Pour les autres Océaniens, le gouvernement néo-zélandais se réserve le droit de redéfinir la réglementation de l'immigration en fonction des intérêts économiques nationaux.

En 1991, on dénombrait 121 935 Polynésiens venant des îles du Pacifique, dont 90% étaient originaires des îles Cook, de Niue, de Tokelau, de Tonga et du Samoa occidental. En outre, les Maoris étaient 321 396 pour une population totale de 3 375 906 habitants.

Ainsi, depuis 1960, la diversité culturelle et ethnique de la Nouvelle-Zélande a été modifiée par l'immigration polynésienne.

Les Polynésiens originaires des îles du Pacifique étaient 14 000 en 1961, 40 000 en 1971, 89 690 en 1981, et 121 935 en 1991. On dénombre actuellement 34 000 Cookiens, 11 000 Niueans, 12 000 Tongiens, 60 000 Samoans et 2 600 personnes originaires de Tokelau.

Cette population est surtout concentrée dans les grandes villes comme Auckland et Wellington. Le même phénomène a été constaté pour les Océaniens installés aux Etats-Unis.

Vers 1979 l'immigration des Polynésiens se ralentit à cause des problèmes économiques mais dans la décennie suivante il y eut un retour substantiel de ce type de migrants.

En dépit du fait que les habitants des îles Cook et de Niue aient été citoyens néo-zélandais depuis 1901 et pour Tokelau depuis 1920, il y a eu très peu d'immigrants de ces pays jusqu'à une date relativement récente.

Ainsi, ce n'est qu'après l'indépendance des îles Cook en 1965 que les habitants de ce pays partirent massivement dans l'ex-métropole. On passa ainsi de 5 400 migrants en 1961 à 8 700 en 1966, à 12 900 en 1971, à 26 000 en 1981 et à plus de 34 000 en 1993 (Il n'y a plus que 17 000 habitants dans ces îles).

De la même manière, Niue accéda à l'indépendance en 1974 et le nombre d'émigrants passa de 4 100 en 1971 à 5 700 en 1976, à 8 700 en 1981 et à 10 500 en 1986.

Tonga a accédé à l'indépendance en 1970 : il y avait alors 1 400 Tongiens en Nouvelle-Zélande. Il y en avait 4 000 en 1976, 7 400 en 1981 et 12 000 en 1986.

Le même constat vaut pour le Samoa occidental. Jusqu'à l'indépendance de ce pays, en 1962, les Samoans entraient librement en Nouvelle-Zélande où ils n'étaient que 7 800 en 1961. On en dénombrait 11 800 en 1966, 19 500 en 1971, 28 000 en 1976, 42 500 en 1981 et 60 000 en 1986. Pourtant, les habitants du

Samoa occidental étaient soumis à un quota d'immigration de 1 000 personnes par an à partir de 1967.

A partir de 1975, l'opinion publique néo-zélandaise a changé radicalement à l'encontre de l'immigration polynésienne. Alors que les Polynésiens ne représentaient que 2% de la population totale en 1976, ils étaient très concentrés dans quelques faubourgs d'Auckland et ils entraient en concurrence avec les Maoris pour obtenir des logements bon marché et des emplois non-qualifiés ou semi-qualifiés. Il y eut de nombreuses rivalités et des conflits importants faisaient les titres de la presse. Le débat sur l'immigration prit alors une tournure ouvertement raciste, comme cela avait été le cas contre les Chinois dans les années 1880.

L'immense majorité des Polynésiens habitent dans les villes d'Auckland et de Wellington. Les nouveaux immigrants ont tendance à se loger dans les vieux quartiers du centre où les logements sont bon marché et où les emplois peu qualifiés abondent. "Entre 1971 et 1981, les Polynésiens issus des îles du Pacifique et les Maoris ont été de plus en plus isolés du reste de la population et le contact avec les Européens déclina... Ceci reflète un niveau socio-économique continuellement bas pour ces communautés" (37). La discrimination augmenta alors à l'égard des Polynésiens. "Une discrimination active contre les Polynésiens des îles du Pacifique, en particulier de la part des propriétaires et des agents immobiliers, est apparue dans les enquêtes... Les îliens du Pacifique apparaissaient comme des locataires qui n'étaient pas convenables parce que beaucoup croyaient qu'ils ne sauraient pas se servir des appareils ménagers et qu'ils s'entasseraient dans les habitations avec la famille et les amis" (38). Tout ceci a influencé leur lieu de résidence et a incité les Polynésiens à se regrouper dans certains quartiers.

Ainsi, depuis 1975 la société multiculturelle néo-zélandaise s'est brisée par les effets combinés de la récession économique et du nationalisme culturel. "Le chômage, la stagnation économique, les épreuves personnelles ont été plus grands chez les Polynésiens et les Maoris que chez les Européens. De nombreuses études ont montré que les Polynésiens ont des scores inférieurs à ceux des Européens dans tous les indicateurs socio-économiques conventionnels. Préjugés et discriminations sont désormais reconnus comme étant très répandus dans l'éducation, les avantages sociaux, l'application de la loi et dans le fonctionnement du marché du travail" (39).

3 - LES ETATS - UNIS

Alors que les migrations en Nouvelle-Zélande sont surtout le fait des Polynésiens, celles qui ont lieu vers les Etats-Unis sont le fait des Micronésiens tout autant que des Polynésiens.

Le rapport le plus récent sur les migrations à destination de l'Amérique du Nord a été réalisé par la C.P.S. et l'O.I.T. en 1992 (40). Il constate que ce mouvement migratoire est un phénomène récent car très peu d'Océaniens vivaient aux Etats-Unis en 1950.

L'immigration en provenance des pays insulaires du Pacifique commença en même temps qu'en Nouvelle-Zélande et en Australie et dans les trois dernières décennies la migration est devenue intense.

Les flux les plus importants viennent de Guam, du Samoa occidental, des Samoa américaines, de Tonga et, depuis quelques années, des ex-T.T.I.P. (41). Les Fidjiens d'origine indienne émigrent plutôt vers le Canada.

Le nombre des individus venant de certaines îles, comme des Samoa américaines, est très important et ces migrations ont un grand impact sur les pays émetteurs de migrants, beaucoup plus que sur les Etats-Unis.

a) Sur le plan historique, les premières migrations de ce type remontent aux années 1880 où 2 000 îliens partirent de Banaba et des îles Gilbert (Kiribati) pour travailler dans les plantations d'Hawaï. Ils fuyaient alors la guerre, la famine et la sécheresse.

A partir de 1886, des migrations eurent lieu à partir de Guam et des îles Mariannes concernant quelques centaines d'individus. . On dénombrait alors 800 Chamorros à Honolulu.

Il y eut peu d'autres mouvements jusqu'en 1945, si ce n'est 700 Chamorros qui quittèrent Guam pour les Etats-Unis comme employés de mess dans la Marine américaine. De même, la deuxième guerre mondiale eut pour conséquence le recrutement de Samoans et de Guamaniens dans l'armée américaine. Dans les années d'après-guerre les migrations devinrent très importantes dans les petites îles de la région, en particulier les Samoa.

En 1951, 2 000 Samoans américains employés de la Marine américaine furent transportés à Hawaï et ce fut le point de départ d'un exode à long terme. En effet, ces immigrants formèrent un noyau près des grandes bases de la Marine et ils y accueillirent les migrants ultérieurs.

La principale raison de l'émigration fut la crise économique qui suivit la fin de la guerre. Les hauts salaires du temps de guerre et les possibilités d'emploi illimitées prenaient fin. Plus de 2 000 Samoans partirent ainsi pour la Californie entre 1951 et 1955 et dans la décennie suivante près de 6 000 Samoans émigrèrent. A partir de 1970, le mouvement depuis le Samoa occidental dépassera celui venant des Samoa américaines.

Les migrations à partir de Guam ont également une origine militaire. Guam devint une forteresse dans le cadre de la "Guerre Froide" et 30 000 militaires

s'installèrent sur l'île alors qu'il n'y en avait que 1 000 avant la guerre. L'armée accapara alors 40% de l'île et les Chamorros devinrent minoritaires.

En 1950, les Guamaniens devinrent citoyens américains et le service militaire devint la raison essentielle de l'émigration. En 1970, il y avait 3 270 Guamaniens dans l'armée et le mouvement s'accrut dans la décennie qui suivit, y compris pour les jeunes filles. Le service militaire et l'engagement volontaire sont ainsi devenus la principale voie pour l'émigration, tout en permettant d'accéder à un emploi relativement bien payé. En conséquence, les migrants vivent dans des communautés qui jouxtent les principales bases militaires, surtout celles de la Marine. Depuis vingt ans les Guamaniens émigrent aussi pour faire des études ou pour des raisons de regroupement familial.

La migration depuis Tonga commença sérieusement en 1970, année où l'indépendance fut proclamée, surtout à cause du développement rapide de l'église mormone à Tonga et des possibilités offertes aux Tongiens pour recevoir une instruction aux Etats-Unis. "La croissance de l'église mormone à Tonga était en partie la conséquence de son rôle pour favoriser l'émigration". (42) Les Tongiens de confession mormone obtiennent la "green card" avec beaucoup de facilité.

La migration depuis le Samoa occidental a commencé après l'indépendance de ce pays en 1962 en passant à travers les Samoa américaines. De même, les Polynésiens de Niue, Tokelau et Tonga ont émigré (et émigrent toujours) en premier lieu dans ce territoire américain avant de partir pour Hawaï ou le continent (43).

b) Les raisons qui incitent les Océaniens à émigrer sont différentes selon les îles.

Comme pour les entités du système néo-zélandais, le principal facteur qui facilite la migration depuis les Samoa américaines et Guam, c'est la nationalité américaine.

Depuis une date récente, les citoyens des états issus des ex-T.T.I.P. peuvent également s'installer librement aux Etats-Unis alors que les Tongiens et les Fidjiens sont soumis à de règlements d'immigration très stricts.

La raison la plus commune qui explique l'émigration vers les Etats-Unis est économique. En effet, il y a de très grandes différences entre les revenus potentiels dans ce pays et ceux offerts dans les îles.

Mais, le modèle actuel de migration est également influencé par des changements socio-culturels à long terme.

Les Guamaniens émigrent pour des raisons économiques mais également de plus en plus pour poursuivre des études ou "pour fuir l'anxiété et le stress de Guam" (44).

En général, l'accès à des revenus plus élevés, le désir d'acquérir des biens matériels et d'avoir des maisons plus modernes ont motivé l'émigration. L'introduction de la télévision aux Samoa américaines a fait rêver les habitants et les a incités à partir pour vivre une vie meilleure.

Même les tentatives fructueuses de développement économique n'ont pas freiné le mouvement. Ainsi, les Samoa américaines se vident de leurs jeunes gens qualifiés pendant que les habitants des îles voisines viennent y travailler car les conditions économiques s'y sont améliorées.

Une autre raison pour émigrer est liée à l'éducation et au désir de mobilité sociale. "A l'intérieur des îles du Pacifique, le désir pour une meilleure éducation est l'un des facteurs les plus motivants à la base de l'émigration vers les Etats-Unis depuis la Polynésie et le Micronésie"(45).

A Guam, par exemple, le système éducatif est dirigé par des professeurs américains et il a un contenu très américain. Les habitants sont ainsi conditionnés pour suivre des études secondaires et supérieures aux Etats-Unis. La langue chamorro a été interdite à l'école et les jeunes n'ont que peu d'informations sur leur histoire et leur culture.

Le système éducatif des Samoa américaines est également orienté vers des études classiques à finalité universitaire. Ceci prédestine aux emplois en "col blanc" qui n'existent pas aux Samoa, et oblige les élèves à poursuivre leurs études aux Etats-Unis : c'est un "enseignement pour l'émigration". En outre, les possibilités d'études offertes aux diplômés de l'enseignement secondaire sont très limitées aux Samoa américaines. La seule institution post-secondaire est l'"American Samoa Community College" de Tutuila dont le programme est très limité. Enfin, "les bourses sont accordées sans tenir compte des qualifications nécessaires au territoire. Ainsi, des Américains samoans récemment diplômés dans les universités extérieures aux îles sont fréquemment découragés de revenir sur le territoire car ils ne peuvent pas rentabiliser leurs études dans une carrière professionnelle sur place" (46).

Ainsi, l'enseignement apparaît souvent dans les enquêtes comme la raison la plus importante pour émigrer à partir des Samoa. Pour beaucoup de familles, il convient de donner une meilleure instruction aux enfants et c'est un motif suffisant pour émigrer.

Il en est de même pour l'émigration en provenance de Micronésie car les jeunes de ces îles reçoivent des bourses d'études secondaires aux Etats-Unis. C'est un excellent moyen pour émigrer, comme cela a été constaté à Palau : le début de l'émigration a coïncidé avec les premières attributions de bourses d'études aux élèves de Palau. L'enseignement est un facteur qui n'influence que les migrations vers les Etats-Unis et non pas vers la Nouvelle-Zélande.

L'émigration s'explique également par des raisons socio-culturelles.

A Guam et à Palau certains individus ont émigré pour fuir un système familial à la base d'un système politique très fermé.

A Tonga et au Samoa occidental, la rigidité du système politique et économique entre les mains des nobles, encourage l'émigration des roturiers. Les éléments les plus actifs et les mieux formés de la population roturière ne trouvent pas d'emploi à la hauteur de leurs espérances et leur accès aux fonctions politiques ou à la terre est quasi impossible. Une étude réalisée à Los Angeles en 1978 a montré que tous les immigrants tongiens étaient des roturiers "sans la terre, le pouvoir et le prestige des nobles" (47). On retrouve les mêmes motifs d'émigration chez les roturiers samoans qui subissent le même système, chez les habitants de certaines îles micronésiennes comme Yap et également à Wallis et Futuna.

Enfin, beaucoup de mouvements migratoires ont eu à l'origine simplement une visite à des parents installés aux Etats-Unis. Ensuite, un système d'entraide (chaîne migratoire) s'est mis en place pour faciliter l'installation d'autres membres de la famille. Désormais presque tous les migrants rejoignent un parent outre-mer. Il est vrai que le coût des voyages entre les îles et les Etats-Unis a baissé considérablement depuis trente ans et la fréquence des rotations a multiplié les possibilités de voyager par rapport à l'époque des paquebots.

Pour tous ces migrants, le mode de vie américain, véhiculé par les médias dans les îles, est également très attirant car ils désirent "un style de vie avec ses cinémas, la télévision, les automobiles et un environnement plus changeant" (48).

c) Le nombre d'insulaires installés aux Etats-Unis était d'environ 118 000 en 1986, sans compter les nombreux clandestins. Il est en effet fréquent que les Tongiens et les Micronésiens restent aux Etats-Unis illégalement alors qu'ils n'avaient qu'un visa de visiteur ou d'étudiant.

En 1986, on estimait qu'il y avait environ 60 000 Samoans, 11 000 Tongiens, 2 000 Cookiens, 40 000 Micronésiens (dont 32 000 Guamaniens) et 10 000 Mélanésiens (dont 6 000 Fidjiens).

La majorité de ces insulaires sont donc des Polynésiens (55%), suivis par les Micronésiens (34%). Les Samoans forment l'écrasante majorité des Polynésiens (49).

Le gouvernement des Samoa américaines a essayé sans succès de recruter des Samoans qualifiés en Californie et à Hawaï pour qu'ils reviennent s'installer au pays. "Les perspectives de retour des émigrés étaient si pauvres que le service de liaison des Samoa américaines à Honolulu n'était plus justifié" (50).

Le recensement de 1980 avait dénombré 91 000 insulaires du Pacifique installés aux Etats-Unis. Il avait révélé que 59% des Samoans nés dans les îles étaient originaires du Samoa occidental et seulement 41% étaient nés aux Samoa américaines. La

plupart des migrants originaires du Samoa occidental étaient entrés aux Etats-Unis en passant d'abord par les Samoa américaines où une longue résidence leur avait permis d'obtenir un permis de travail.

Le même recensement avait dénombré 1 014 personnes étant nées en Polynésie Française dont 662 parlaient couramment marquisien à la maison.

Plus de la moitié des Océaniens résident en Californie et 21% à Hawaï.

Alors que 73,7% de la population américaine était urbaine en 1980, les insulaires du Pacifique se concentraient encore plus dans les villes : 97% des Tongiens, 96% des Samoans et 92% des Guamaniens et Micronésiens vivaient dans les zones urbaines. Le même phénomène a été constaté chez les Océaniens installés en Nouvelle-Zélande. Cette concentration exceptionnelle dans les zones urbaines, en particulier dans les quartiers les plus pauvres, explique le taux de criminalité élevé enregistré dans cette population.

d) Le niveau d'instruction est variable selon les communautés.

Néanmoins, en 1980, la proportion de diplômés de l'enseignement secondaire originaires des îles du Pacifique était semblable à celle de la population américaine dans son ensemble. Ceci confirme que les îliens les mieux instruits ont tendance à émigrer plus que les autres et que la volonté de poursuivre des études reste une motivation importante pour émigrer. Cette "fuite des cerveaux" est confirmée par le fait que certains groupes d'immigrants surpassent le taux national américain d'inscription à l'université. Alors que 20% de la population totale poursuit des études supérieures, 57,5% des Micronésiens sont inscrits dans les universités. "C'est ainsi une indication du degré d'influence des motivations éducatives qui influencent les migrations. C'est particulièrement apparent pour les Micronésiens pour qui l'émigration vers les Etats-Unis est beaucoup plus liée à la réussite en matière d'éducation" (51). Il est assez logique que le nombre de Micronésiens inscrits à l'université soit élevé puisqu'ils viennent essentiellement aux Etats-Unis pour poursuivre des études supérieures.

En revanche, pour les Samoans, "en dépit de la grande importance attachée à l'éducation aux Etats-Unis, il est apparent que peu de migrants, ou leurs enfants, réussissent particulièrement dans le système éducatif américain. Les parents ont de grands espoirs pour leurs enfants mais ils ne sont pas capables de les faire aboutir" (52).

Or, l'instruction est à la base de la mobilité sociale aux Etats-Unis et beaucoup d'enquêtes montrent que les Samoans sont sous-instruits pour les niveaux requis par les employeurs. "Ils ont de fausses ambitions, souhaitant améliorer leur instruction mais ils sont incapables de travailler suffisamment dur pour réussir... Beaucoup de problèmes économiques et sociaux auxquels sont confrontés les groupes d'immigrants à Hawaï et sur le continent nord-américain proviennent d'une préparation

inadéquate aux Samoa américaines. Si cela est vrai pour les émigrants des Samoa américaines, cela pourrait être encore plus applicable aux émigrants de Micronésie et d'autres îles du Pacifique" (53).

e) La main d'œuvre océanienne occupe souvent des emplois peu qualifiés.

Il est établi que les Samoans sont plus souvent au chômage que les autres insulaires, à la fois à Hawaï et en Californie. Dans ces deux états le taux de chômage des Samoans est élevé et à Hawaï il est le double de celui de l'ensemble de la population. La situation est également difficile pour les Chamorros qui ont de bas salaires et qui occupent des emplois peu qualifiés. "Beaucoup d'immigrants trouvent des emplois non qualifiés ou semi-qualifiés dans la construction, sur les chaînes de montage, comme concierges, travailleurs dans la maintenance ou gardiens de nuit. Ainsi, ils ont des emplois de maintenance dans les aéroports et sur les quais. Face à des salaires bas, des dépenses importantes pour de grandes familles, des obligations financières constantes pour l'église et pour un large groupe familial en Amérique ou à l'étranger, les hommes sont souvent obligés d'avoir deux emplois. Beaucoup de femmes travaillent aussi comme femmes de chambre dans les hôtels, aides-soignantes dans les hôpitaux ou sont employées dans les conserveries de poisson. Peu importe leurs difficiles conditions économiques, c'est généralement mieux que dans les îles" (54).

Peu de migrants insulaires ont eu du succès dans le système américain et la plupart des enquêtes socio-économiques montrent que les Océaniens, spécialement les Polynésiens, sont concentrés dans des emplois relativement peu qualifiés et mal payés.

C'est le plus évident parmi les Samoans spécialement à Hawaï où ils sont très souvent localisés dans les zones les plus déshéritées d'Honolulu où la délinquance s'accroît. A San Francisco, les Samoans, qui sont moins de 1% de la population de la ville, représentent 4,5 % de la criminalité juvénile. On retrouve les mêmes pourcentages à Hawaï.

Enfin, de plus en plus, les insulaires se heurtent à des groupes d'immigrants récents - comme les Asiatiques et les Mexicains - qui sont plus compétitifs sur le marché du travail.

f) Les océaniens ont souvent de bas salaires et beaucoup sont en dessous du seuil de pauvreté.

Aucun groupe d'insulaires du Pacifique n'est arrivé à atteindre la moyenne du revenu par tête américain qui était, en 1979, de 7 298 dollars. Les Guamaniens, avec une moyenne de 5 533 dollars, étaient les mieux lotis, les autres Micronésiens n'ayant que 3 042 dollars, c'est-à-dire 42% de la moyenne nationale. La

moyenne des revenus des Samoans était de 3 573 dollars et celle de Tongiens était de 3 671 dollars. Les Hawaïens qui sont souvent comparés aux immigrants polynésiens, avaient un revenu moyen par tête de 5 691 dollars, ce qui était supérieur à celui des Océaniens mais très inférieur à la moyenne nationale (7298 dollars).

En outre, 27,5% des familles samoanes étaient en dessous du seuil de pauvreté alors que pour l'ensemble du pays le pourcentage n'était que de 9,6%.

A Hawaï, la situation est encore plus grave puisque 41% des familles samoanes sont en dessous du seuil de pauvreté et celles en dessous du seuil d'extrême pauvreté (revenu inférieur de 75% à celui du seuil de pauvreté) sont 28%. Enfin, sur 1917 familles samoanes dont les revenus étaient en dessous du seuil de pauvreté en 1979, à peu près 40% seulement (760 familles) recevaient une aide publique.

Cette proportion très importante d'Océaniens vivant en dessous du seuil de pauvreté ou d'extrême pauvreté, montre à l'évidence que les revenus obtenus dans les emplois non qualifiés sont insuffisants et incompatibles avec un niveau de vie décent.

CONCLUSION

Existe-t-il une corrélation entre le statut juridique des pays insulaires du Pacifique et l'émigration ? La réponse à cette question reste complexe.

Si les Mélanésiens émigrent peu, c'est tout d'abord parce qu'il s'agit de peuples beaucoup plus tournés vers la terre que vers la mer et le "grand large". Ils ont également moins de facilités juridiques pour émigrer par rapport aux Polynésiens et aux Micronésiens qui ont, soit la nationalité du pays d'accueil, soit un statut spécial donnant à peu près les mêmes droits. Enfin, les Mélanésiens ne sont pas organisés socialement de la même manière que les Polynésiens ou les Micronésiens qui ont su créer des structures d'accueil dans les grandes métropoles, véritables systèmes de chaînes migratoires et d'entraide permettant de faire venir parents et amis. En Papouasie-Nouvelle-Guinée, par exemple, 800 langues différentes ne favorisent pas les contacts et les regroupements outre-mer : "La société est éclatée en une multitude de petits groupes souverains sur leur propre territoire, qui forment des confédérations plus vastes dont chacune a son propre système social et linguistique" (55).

En revanche, l'émigration s'est développée considérablement en Polynésie et en Micronésie depuis une vingtaine d'années et ce phénomène ne cesse de prendre de l'ampleur.

Les pays qui ont accédé à l'indépendance ou à la libre-association sont en général soumis à une "fuite des cerveaux" et à une véritablement hémorragie pour ce

qui concerne la main d'œuvre la plus qualifiée et les individus les plus dynamiques. Ceci est particulièrement vrai à Tonga, au Samoa occidental, dans les îles qui font partie du système néo-zélandais et dans les ex-T.T.I.P. Le pourcentage de la population qui a émigré est respectivement de 30% à Tonga, 67% aux îles Cook, 84% à Niue et 45% au Samoa occidental.

Mais ce phénomène concerne également certains territoires dépendants où le pourcentage de la population qui a émigré est de 65% à Tokelau, 70% aux Samoa américaines, 50% à Wallis et Futuna et 20% à Guam (A Guam, 40% des Guamaniens d'origine - les Chamorros - ont émigré).

Un seul territoire polynésien ne connaît pas d'émigration significative (à peine 5% de la population) : la Polynésie française.

Les raisons de ces phénomènes migratoires ne sont pas les mêmes selon les pays insulaires.

Les raisons socio-économiques dominent dans les entités indépendantes. La démographie galopante, la faiblesse du niveau de vie et l'absence de développement économique incitent les habitants à émigrer afin d'obtenir un statut social et des revenus plus élevés, ce qui permet en outre d'aider la famille restée au pays. C'est le cas à Niue, à Kiribati, aux îles Cook et dans les ex-T.T.I.P.

Les mêmes raisons expliquent l'émigration à Tonga et au Samoa occidental mais le caractère traditionnel et coutumier de la société est également une motivation profonde pour partir. Les roturiers instruits et dynamiques ne peuvent pas accéder aux emplois, à la terre et au pouvoir politique (56). En outre, comme nous l'avons vu, l'émigration tongienne est favorisée par l'église mormone.

Pour les territoires américains du Pacifique, comme Guam ou les Samoa américaines, et dans les ex-T.T.I.P., il est certain que "American way of life" véhiculée par les médias est très attractive pour les candidats à l'émigration. Le désir de poursuivre des études secondaires et supérieures, afin d'obtenir un emploi et une position sociale plus élevés, est particulièrement significatif à Guam.

En revanche, les Polynésiens français émigrent peu alors qu'ils ont la nationalité française et qu'ils peuvent s'installer librement dans la Communauté Européenne. C'est sans doute parce qu'ils ne vivent pas dans une société coutumière où la mobilité sociale serait impossible et parce que le niveau de vie et le mode de vie sont jusqu'à présent satisfaisants sur ce territoire. En outre, contrairement à Guam, les jeunes peuvent poursuivre des études supérieures sur place et même lorsqu'ils s'inscrivent dans les universités métropolitaines, c'est avec l'intention de revenir au pays.

Dans le futur, il est vraisemblable que l'émigration devrait se développer en Micronésie et en Polynésie sauf, peut-être, si la récession économique s'aggravait considérablement dans les pays d'accueil. Mais, même dans ce cas de figure, les habitants des îles Cook, de Niue, de Tokelau, de Guam, des ex-T.T.I.P., du Samoa

occidental et des Samoa américaines auraient toujours les mêmes facilités réglementaires en matière d'immigration en Nouvelle-Zélande et aux Etats-Unis. Il est en effet vraisemblable que si les pays développés connaissent de graves problèmes économiques dans le futur, l'aide internationale aux pays insulaires du Pacifique se réduira alors qu'elle n'avait pas fait défaut durant les vingt dernières années. Cette réduction des transferts financiers ne fera qu'amplifier les problèmes socio-économiques dans ces archipels. Même si les conditions de vie devenaient plus difficiles pour les immigrants océaniques aux Etats-Unis ou en Nouvelle-Zélande, les candidats au départ resteraient nombreux. L'émigration restera toujours une soupape de sûreté face à la démographie galopante dans des pays où le développement économique est faible et où les élites ont émigré sans espoir de retour. En outre les équipements collectifs et les possibilités en matière d'emploi ou d'études resteront toujours très supérieurs à ce que les migrants pourraient trouver chez eux, surtout dans les sociétés coutumières où la mobilité sociale est impossible.

Inversement, dans beaucoup d'îles du Pacifique, le développement de la société de consommation a fait voler en éclats les structures socio-économiques traditionnelles et a fait naître des goûts nouveaux dans la population pour qui "l'évasion vers l'Amérique devient le seul futur" (57).

NOTES

- (1) Pacific Island Monthly, July 1986, p. 11.
- (2) Il existe un rapport sur les migrations, l'emploi et le développement pour chaque pays émetteur ou récepteur de migrants dans le Pacifique. Le plus récent est celui rédigé par John Connell : " Migration, Employment and Development in the South-Pacific", in Country report, N° 24, North America, C.P.S., Nouméa, 1992.
- (3) "Migration, Metascience, and Development Policy in Island Polynesia", in The Contemporary Pacific, volume 3, number 1, spring 1991, 1- 58,, University of Hawaiï Press, 1991.
- (4) "Population and Economic Development in the Island Nations of The South-Pacific", in Collection Selected Issues in Pacific Islands Development, Australian National University, National Center for Development Studies, Canberra.
- (5) John Connell, géographe de l'Université de Sydney, est l'auteur de huit rapports pour le compte de la C.P.S. et de l'O.I.T., concernant les Samoa américaines, les îles Cook, Niue, Tokelau, Tonga, le Samoa occidental et l'immigration aux Etats-Unis, au Canada et en Australie.
- Il est également l'auteur de nombreux articles sur la question, comme "Sovereignty and Survival Island States in the third world", Research monograph n°3, University of Sydney, Department of Geography, 1988.
- (6) Editions Publisud, Paris, 1988.
- (7) Ibid. p. 121.
- (8) "Les économies du Pacifique Sud ", Résumé statistique, .E.P.S.R, n°13, C.P.S., Nouméa, 1993.
- (9) Antheaume et Bonnemaïson, op. cit., p. 63.
- (10) Ibid., p. 116.
- (11) Encyclopaedia Britannica, Book of the Year, 1992, p. 488.
- (12) Antheaume et Bonnemaïson, op. cit., p. 88.
- (13) Ibid., p. 89.
- (14) Encyclopaedia Britannica, 1992, op. cit., p. 491.
- (15) Sur cette question, voir en particulier l'article de Geoffrey Hayes, op. cit., p.p. 3 et s.
- (16) Encyclopaedia Britannica, 1992, op. cit., p. 489.
- (17) Geoffrey Hayes, op. cit., p. 5 et rapport de la C.P.S., n° 23A, op. cit., p. 22.
- (18) Antheaume et Bonnemaïson , op. cit., p. 96.

(19) Les Etats Fédérés de Micronésie, tout comme les îles Marshall, auront, dès 1986, le statut de République librement associée aux Etats-Unis. Ce sera également le cas pour Palau à partir de 1987.

(20) Encyclopaedia Britannica, 1992, op. cit., p. 488 et p. 654.

(21) Ibid., p. 660.

(22) Rapport c.p.s., n°24, op. cit., p.p. 12 et 17.

(23) Voir Antheaume et Bonnemaïson op. cit., p. 92.

(24) Sources : Australian Government Publishing Service. Australia's Relations with the South Pacific, Canberra, 1989.

(25) Antheaume et Bonnemaïson, op. cit., p. 82.

(26) Ibid., p. 83.

(27) Ibid., p. 82.

(28) Chiffres cités par la C.P.S. pour 1989 dans "Les économies du Pacifique Sud", numéro 13, Nouméa, 1993, op. cit. Pour 1987, L'Encyclopaedia Britannica de 1992 donne un P.N.B. de 1 606 000 000 de dollars américains, aux prix courants du marché, et un P.N.B. par tête de 10 140 dollars.

(29) En réalité, comme dans tous les territoires et états du Pacifique-Sud, la Polynésie Française connaît des phénomènes migratoires importants mais à l'intérieur du Territoire. Les populations originaires des archipels éloignés se sont installées massivement dans l'île de Tahiti où l'on compte 140 000 habitants, dont plus de 120 000 dans la conurbation comprise entre Paea et Mahina, alors qu'il y a 203 000 habitants dans l'ensemble du Territoire. Ce phénomène s'explique par la croissance économique exceptionnelle engendrée par le développement du Centre d'Expérimentation du Pacifique depuis trente ans. Les îliens sont attirés par les emplois salariés, le mode de vie urbain (pour les jeunes en particulier) ou par les facilités offertes en matière d'enseignement secondaire et de formation professionnelle.

(30) Geoffrey Hayes, op. cit., p.2,

(31) Ibid.

(32) Ibid., p.4

(33) John Connell a ainsi rédigé huit rapports pour le compte de la C.P.S. et de l'O.I.T..

Il faut lire également I.G. Bertram et R.F. Watters : The Mirab Economy in South Pacific Microstates, Pacific Viewpoint, 26, 1985 et The Mirab Process, Pacific Viewpoint, 27, 1986.

(34) Geoffroy Hayes, op. cit., p. 22.

(35) Rapport de la C.P.S., n°23 A, Australia, op. cit.

(36) Rapport de la C.P.S., n°23 B, New-Zealand, op.cit.

(37) Ibid., p. 49.

(38) Ibid.

(39) Ibid.

- (40) Rapport de la C.P.S., n° 24, North America, op.cit.
- (41) Iles Marshall, Mariannes du Nord, Palau, Etats Fédérés de Micronésie.
- (42) Rapport de la C.P.S., n° 24, op. cit., p. 4. L'émigration tongienne a été grandement facilitée par l'église mormone ainsi que le démontre une étude réalisée à Los Angeles. Elle révèle que 70 à 80% des Tongiens sont des mormons alors qu'à Tonga cette confession représente moins d'un quart de la population.
- (43) "Depuis la moitié des années 1970, les mauvaises conditions économiques en Nouvelle-Zélande et les restrictions qui en ont résulté pour l'immigration ont amené les Tongiens et les Samoans occidentaux à préférer migrer vers les Etats-Unis ... Depuis les années 1960, les Samoa américaines ont attiré un nombre croissant d'iliens du Pacifique venus d'autres endroits que le Samoa occidental, surtout Tonga, Niue et Tokelau". Rapport de la C.P.S., n° 24, op. cit., p. 5.
- (44) Ibid., p. 5.
- (45) Ibid., p. 7.
- (46) Ibid.
- (47) Ibid., p. 9.
- (48) Ibid.
- (49) Ibid., p.14. Ces chiffres sont fournis par l'Administration américaine de l'immigration et de la naturalisation et ont été publiés en 1987.
- (50) Ibid., p. 15.
- (51) Ibid., p. 26.
- (52) Ibid., p. 27.
- (53) Ibid., p. 30.
- (54) Ibid., p. 35.
- (55) Antheaume et Bonnemaïson, op. cit., p. 57.
- (56) En 1993, un Polynésien, revenu dans son village après vingt ans passés à Auckland, a été exécuté d'une balle dans la tête en présence de sa femme et de ses cinq enfants pour avoir enfreint la coutume polynésienne. Il avait refusé de payer une amende et refusé d'aider une équipe voisine à gagner un match de cricket. Cette exécution avait été décidée par le conseil des Chefs (Fono) qui avait constaté que la victime avait refusé de se plier à l'autorité coutumière. En 1980, un homme, qui avait vécu en Nouvelle-Zélande et qui était revenu dans son village, avait refusé d'aller à l'église le dimanche malgré les ordres du Fono. Il avait été banni de son village, tous ses cochons et toutes ses récoltes avaient été détruits sur ordre du Fono. La Dépêche de Tahiti, 13 octobre 1993, p. 39.
- (57) John Connell, rapport de la c.p.s., N° 24, op. cit., p.56.
- Pour ce chercheur, malgré les récessions et les restructurations et sans les avantages sociaux offerts par la Nouvelle-Zélande, les Etats-Unis sont devenus la destination préférée des iliens du Pacifique. C'est particulièrement vrai pour la Micronésie et les Samoa. D'après John Connell, il n'y a aucune raison apparente pour que cela change : les

longues listes d'attente pour l'émigration et l'immigration illégale démontrent qu'il y a une large demande insatisfaite. Pour lui, les ex-T.T.I.P. vont bientôt se retrouver dans une situation comparable à celle que l'on trouve dans les Samoa et les autres îles polynésiennes : il y a plus d'iliens émigrés que d'habitants dans ces îles et ils continueront à obtenir des emplois non qualifiés aux Etats-Unis, avec de bas salaires, sans que leur mobilité sociale s'améliore dans le futur.;